

## La CARRA remporte le Prix GRAAL 2014

Mercredi le 18 juin 2014, au Cercle de l'Université Laval, l'**International Institute of Business Analysis (IIBA)**, section Région de Québec, était très heureuse de tenir la deuxième édition du Prix GRAAL, la *Grande reconnaissance en analyse d'affaires et leadership*.

Cette année, le prix a été décerné au projet « Optimisation du processus de traitement des déclarations annuelles (DA) » de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) réalisé avec le soutien de CGI. Le prix a été remis à M. Pierre St-Michel, vice-président aux services à la clientèle de la CARRA, des mains du président fondateur de la section Région de Québec de l'IIBA, M. Jean Falardeau. Mme Carole Labbé et M. Yves April de la CARRA étaient aussi présents pour souligner leur implication dans le projet.

La CARRA administre près d'une trentaine de régimes de retraite qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec, le bureau de l'Assemblée nationale ou en vertu d'une loi. La clientèle de la CARRA est composée de 579 466 personnes qui participent à un régime de retraite, de 517 268 personnes qui ont droit à des prestations ou à des remboursements, même si elles ont cessé de participer à l'un des régimes, et de 338 289 personnes, dont 308 218 retraités qui reçoivent une prestation de l'un des régimes.

Au cœur de ses activités, la déclaration annuelle est le processus par lequel 1 388 employeurs des secteurs public, parapublic, municipal et supramunicipal font parvenir à la CARRA les données de participation aux régimes de retraite, qui constituent la source fondamentale d'informations qu'elle utilise pour servir sa clientèle. Le projet « Optimisation du processus de traitement des déclarations annuelles (DA) » a permis une réduction importante du délai de traitement des DA par rapport aux années précédentes, surpassant l'objectif qui était visé. Cette réduction du délai des traitements, ainsi que l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données de participation transmises par les employeurs, sont attribuables à un ensemble d'améliorations significatives qui ont permis à la CARRA de remporter ce prix.

Cette année, le jury était composé de Jean Falardeau de Groupe Technologie Desjardins, de Nadia Savoie de L'Unique Assurances générales et de Philippe Gauthier et Ali Jawad de la Ville de Québec.

En 2013, le prix avait été remis à une équipe de Revenu Québec pour le Projet RESTO –Facturation obligatoire dans le secteur de la restauration. Grâce à sa collaboration à ces deux projets, CGI confirme son engagement à contribuer au succès de ses clients et démontre son apport en gestion des processus d'affaires.

Le Prix GRAAL vise à reconnaître la contribution de l'analyse d'affaires dans un projet réalisé dans la région de Québec. Il fait la promotion du rôle important occupé par les analystes d'affaires et les architectes d'affaires qui déploient leurs efforts pour mettre au cœur des préoccupations la recherche de solutions qui répondent aux besoins d'affaires des organisations et aux exigences des parties prenantes.

La section Région de Québec de l'IIBA, par la voix de son conseil d'administration, profite de l'occasion pour remercier ses partenaires du soutien apporté durant l'année et féliciter tous les membres pour leurs nombreuses réalisations. Ceux et celles intéressés par les activités et les objectifs liés au domaine sont invités à consulter le site Web de la section Région de Québec et celui de l'IIBA.